



refus de mon frere a me remettre ma part d'heritage (meuble)

Par **martine ciamporciero**, le **13/07/2009** à **20:26**

je n'ai pas pu recuperer un seul meuble de la maison de ma mere mon frere l'ayant vide le jour meme de son deces. de oplus celui ci ne veut pas me communiquer les sois disantes dernieres volontes de ma mere bref je suis flouee et en plus je n'arrive pas a savpoitr ou sont les dits meubles; je dois aussi vous signaler que faute de me dire l'heure et dl'endroit exact des obseques et de la date de son deces je n'ai pas pu assister aux obsèques ils m'ont dit après couyp que ma mere avait ete incineree et les cendres disperses au jardin des souvenirs. autrement dit que cela ne me concernait pas qu'ils s'étaientoccupe de tout . total si j'ai eu un petit pecule. auniveau des meubles bijoux et affzires appartenant à mon père je dn'ai rien eu. je ne sais,pas comment je dois regler cette affaire sans que cela ne me coute le peau et les os. surtout que certyaines affaires m'appartenait et ma mère et mon autre soeur le savait